



**HAL**  
open science

# Reformes et conditionnalité de la retraite. Conséquences de l'injonction au " vieillissement actif " sur la (re-)construction identitaire à la retraite

Marion Repetti

## ► To cite this version:

Marion Repetti. Reformes et conditionnalité de la retraite. Conséquences de l'injonction au " vieillissement actif " sur la (re-)construction identitaire à la retraite. 2013. halshs-00855365

**HAL Id: halshs-00855365**

**<https://shs.hal.science/halshs-00855365>**

Preprint submitted on 29 Aug 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**RT6**

*Politiques sociales, protection sociale, solidarités*

## **Working papers**

Reformes et conditionnalité de la retraite.  
Conséquences de l'injonction au « vieillissement  
actif » sur la (re-)construction identitaire à la  
retraite

Marion Repetti (Laboratoire d'Analyse des Politiques  
Sociales, de la Santé et du Développement, Université  
de Lausanne)

[marion.repetti@unil.ch](mailto:marion.repetti@unil.ch)

n° 2013-3

**AFS**  
Association  
Française de  
Sociologie

Contact : bureau du réseau RT6,  
voir [www.rt6-afs.org](http://www.rt6-afs.org)

Reformes et conditionnalité de la retraite.  
Conséquences de l'injonction au « vieillissement actif »  
sur la (re)construction identitaire à la retraite

Marion Repetti (Laboratoire d'Analyse des Politiques Sociales, de la Santé et du  
Développement, Université de Lausanne)

Les études visant à décrire et analyser l'« Etat social actif » dans une perspective sociopolitique portent essentiellement sur le champ de la (ré-)insertion socioprofessionnelle (p. ex. Tabin *et al.*, 2010 ; Vielle, Pochet et Cassiers, 2005). Or, l'analyse des discours politiques reposant sur l'injonction au « vieillissement actif » montre que l'« éthos » (Bourdieu, 1980) de l'activation ne se limite pas à la sphère de l'emploi mais s'actualise également à sa marge. Dans le cadre des réformes des politiques de retraite, il marque une remise en question de la légitimité du statut de retraité. En sus des bases légales donnant droit à la rente<sup>1</sup>, ceux-ci sont enjoint à remplir des conditions implicites supplémentaires qui se traduisent par un appel à un renforcement de leur participation à la vie sociale.

Cette perspective, dominante à l'échelon suisse et européen<sup>2</sup> (Commission fédérale « Vieillir en Suisse », 1995 ; Conseil fédéral, 2007 ; Organisation des Nations Unies, 1998 a/b/c, 2002 ; Parlement européen, 2002<sup>3</sup>), est marquée par le lexique de l'activation. Les termes tels que « projet », « enthousiasme », « autonomie », « disponibilité », « adaptabilité » et « polyvalence » (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 139-140 ; p. 165-181 ; Tabin *et al.*, 2010, p. 155-158, p. 211-221) sont solidement ancrés dans des discours véhiculant l'idée selon laquelle un « vieillissement actif » est désirable. Celle-ci enjoint les personnes âgées à se montrer actrices de la « solidarité envers la société et les autres générations » (Commission fédérale « Vieillir en Suisse », 1995, p. 704-705). Il repose sur un principe « du droit et du devoir » revendiquant que les retraités sont libérés de leur travail mais non affranchis « de la responsabilité envers le régime de sécurité [sociale] » (*Ibidem*). L'injonction au vieillissement actif s'inscrit en opposition à une vision négative d'une population de « retraités apathiques », « catégorie stigmatisée » (Goffman, 1975, p. 36) responsable d'un déséquilibre démographique dont les conséquences socioéconomiques sont lourdes (p.ex. Comina, 2006). Enfin, elle remet en question la légitimité morale d'un droit inconditionnel à un temps de repos assuré par l'Etat dans un contexte où la croissance du nombre de retraités en bonne santé est érigée en « problème social » (Lenoir, 1989), notamment dans le champ politique.

Dans cet article, nous nous proposons d'analyser l'émergence du « vieillissement actif » comme modèle identitaire et d'examiner comment les retraités se l'approprient dans le contexte actuel de remise en question de la légitimité de leur statut.

Notre réflexion repose sur trois hypothèses. La première postule que le « vieillissement actif » se révèle un modèle identitaire qui s'ajoute aux « registres sociaux de typification » (Caradec, 2004, p. 36) à la retraite. Il émerge à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle sous forme d'injonction dont les retraités s'approprient aujourd'hui certaines dimensions dans le cadre de leur « construction identitaire » (Caradec, 2004).

---

<sup>1</sup> [En Suisse, il faut avoir atteint 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le calcul du montant de la rente est déterminé notamment en fonction des années et des montants de cotisation \(Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivant, art. 21, 29, 29bis et 29ter\).](#)

<sup>2</sup> [Relevons à ce titre que l'année 2012 a été nommée « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle » par l'Union européenne \(http://europa.eu/ey2012/ey2012.jsp?langId=fr\).](http://europa.eu/ey2012/ey2012.jsp?langId=fr)

<sup>3</sup> [Voir aussi la de l'Office fédéral des assurances sociales, « Qu'est-ce que la politique de la vieillesse ? » : http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder\\_jugend\\_alter/00068/?lang=fr#sprungmarke1\\_34](http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/00068/?lang=fr#sprungmarke1_34)

Notre deuxième hypothèse stipule que les retraités s'approprient ce modèle afin de lutter contre un phénomène de « stigmatisation » (Goffman, 1975) dont ils font l'objet en raison de leur statut. Il s'inscrit dans le contexte de société du travail où l'activité professionnelle constitue un vecteur essentiel de l'insertion sociale (Castel, 1995 ; Vielle *et al.*, 2005). Les retraités subissent un phénomène de mise en marge car ils ne sont pas perçus comme participant à l'effort productif commun. Cette stigmatisation est renforcée par la dévalorisation des traits physiques associés au vieillissement dans le contexte social contemporain (Ariès, 1975 ; Le Breton, 2012 ; Sohn, 2005).

La troisième et dernière hypothèse que nous proposons de discuter dans cet article énonce qu'en fonction de leur statut socioéconomique, les retraités disposent de plus ou moins de moyens de s'approprier le modèle du « vieillissement actif ». Bénéficiant de capitaux sociaux, économiques et culturels (Bourdieu, 1979, p. 128) plus restreints que les autres, les plus démunis peinent à s'approprier le modèle du « vieillissement actif » et sentent par conséquent particulièrement exclus.

Mobilisant des données issues d'une recherche de thèse de doctorat en cours, cet article est structuré en trois étapes successives. Nous exposons d'abord les bases théoriques et méthodologiques sur lesquelles repose notre analyse. Puis, nous abordons successivement les trois hypothèses exposées ci-dessus, illustrant nos propos par des extraits de discours portant sur le « vieillissement actif ». Certains de ces discours sont issus de sources relevant du champ de la politique de la vieillesse en Suisse et en Europe. Nous mobilisons également des discours de retraités que nous avons récoltés par le biais d'entretiens menés dans le cadre de notre recherche. Enfin, nous entamons une synthèse des résultats de nos analyses. Nous y soulignons notamment les divergences de sens prêtées à la notion de « vieillissement actif » dans le champ politique et chez les retraités. Se référant à un modèle identitaire commun, leurs motifs respectifs entrent en opposition, notamment lorsqu'il s'agit du domaine des réformes des dispositifs de retraite.

## **Méthode et cadre théorique**

Dans le cadre de notre recherche, nous avons procédé à l'analyse de l'émergence et des métamorphoses de la « figure sociale » (Jodelet, 2005) du retraité, notamment de l'injonction au « vieillissement actif » comme modèle identitaire dominant. Cette démarche de type sociohistorique s'est appuyée essentiellement sur une étude des discours produits dans les champs politiques et scientifiques liés à la retraite et au vieillissement, au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Elle se concentre sur le cas suisse tout en mettant ce dernier en perspective avec le contexte européen. Cette partie de notre travail repose sur une définition objectiviste de faits sociaux produisant et inscrit dans un contexte social normatif (Durkheim, 2010).

À cette approche déterministe, nous avons ajouté des outils relevant d'une perspective actionniste, analysant comment les retraités, en tant qu'acteurs et producteurs de réalité sociale, interagissent aujourd'hui avec les normes du « vieillissement actif » dans leur construction identitaire. Nous avons donc abordé l'identité à la retraite comme un phénomène social inscrit dans un contexte normatif contraignant. Nous avons postulé que nous pouvons le lire par le spectre de la « présentation de soi » (Goffman, 1973). À cette fin, nous avons placé des retraités en situation d'interview.

Celle-ci était conditionnée notamment par le fait que les sujets de l'étude ont identifié l'interviewer comme porte-parole de l'injonction au « vieillissement actif ».<sup>4</sup>

Notre travail de recherche repose sur une méthode qualitative essentiellement inductive. S'inscrivant dans une « logique de la découverte » (De Bruyne, Herman et Schoutheete, 1974, p. 27) l'une des difficultés de notre approche a résidé dans l'impossibilité d'imaginer à l'avance l'ampleur des données nécessaires à l'analyse, sachant que la validité des conclusions dépendait de la « fécondité dans la production des résultats » (De Bruyne *et al.*, 1974, p. 27). Le recours à la recherche de l'effet de saturation a constitué un outil de contrôle en raison de son aptitude à venir « combler l'absence de critères statistiques pour déterminer la taille de l'échantillon » (Dépelteau, 2000, p. 375 ; Blanchet et Gotman, 2007).

Afin d'analyser le contenu du discours des trente retraités que nous avons interviewés. Nous avons eu recours à un système de classement rigoureux des thèmes et items identifiés comme pertinents. Après une première phase d'identification des thèmes qui structurent les discours, nous les avons ordonnés et avons classé les items qui y correspondent. Nous avons donc procédé à la démarche décrite par L'Ecuyer (1988), soit une « "méthode de classification ou de codification des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis". » (p. 50, cité par Dépelteau, 2000, p. 295).

Notre échantillon est de nature qualitative (Pirès, 1997), par cas multiples non-probabiliste (*Ibid.*, p. 11). Outre les critères d'âge, de sexe, d'état civil, de la nationalité et de l'exercice ou non d'une activité comme bénévole<sup>5</sup> de manière formelle, nous avons établi un échantillon équilibré et significatif quand à la variable socioéconomique. Il comprend des personnes de niveau socioéconomique élevé (catégorie privilégiée, n = 8), moyen (catégorie moyenne, n = 15) et bas (catégorie démunie, n = 7). Afin de procéder à cette catégorisation, nous avons constitué un système de scores, lié à deux dimensions de la variable socioéconomique : la formation et le statut socioprofessionnel de la dernière activité avant la retraite de l'interviewé et de son époux/se<sup>6</sup>.

Les entretiens sont de type semi-directif et ont duré de 60 à 120 minutes. Nous avons d'abord demandé aux interviewés de se présenter, en répondant à une ou deux questions ouvertes du types : « Qui êtes-vous ? », « comment vous décririez-vous ? ». La réponse à cette question, parfois ponctuée de quelques relances, a couvert une partie majeure des entretiens.

L'ensemble des entretiens s'est déroulé essentiellement sur le mode du récit de vie (Bertaux, 2003) qu'il s'agisse d'une narration concernant le quotidien des interviewés ou de leur vie passée. Ce type de discours étant adapté et reconstruit dans l'espace-

---

<sup>4</sup> [Ceci notamment en raison de son âge, de son statut de chercheur \(assimilé par certain au champ politique\) et de sa démarche de recherche.](#)

<sup>5</sup> [Dans notre travail, le terme « bénévolat » comprend les notions suivantes : volontariat, gratuité, engagement pour des tiers, organisation. \(Münzel, Guzzi Heeb, Nadai, Kadishi, Schön-Bühlmann, 2004, p. 17\)](#)

<sup>6</sup> [Les interviewés célibataires / divorcés / veufs ont obtenu un score basé sur leurs données individuelles uniquement.](#)

temps (*Ibidem*), notre but n'était pas de savoir si ce que nous disaient les personnes était « vrai » ou « faux ». Nous nous sommes plutôt interrogés sur les éléments qu'elles mettaient en évidence pour nous parler d'elles.

Afin d'approfondir en particulier la manière dont les retraités s'approprient l'injonction au « vieillissement actif », notre guide d'entretien comprenait également des questions plus dirigées portant par exemple sur l'image et le rôle qu'ils pensent avoir ou sur leur réaction face aux actuels débats politiques portant sur l'avenir des dispositifs de retraite.

Notre analyse de l'impact de l'injonction au « vieillissement actif » sur la construction identitaire à la retraite repose entièrement sur l'étude des discours des retraités. Nous avons donc combiné des approches structuraliste et interactionniste. Nous avons ainsi voulu analyser les liens entre le vécu subjectif de la retraite aujourd'hui et son contexte institutionnel.

Nous avons intégré cette démarche dans une perspective plus large comprenant également une mise en lumière des discours institutionnels (politiques et scientifiques notamment) portant sur ce thème. Cependant, par la place que nous avons donnée à la parole de personnes retraitées, nous avons voulu contrecarrer la tendance générale à favoriser des discours portant « sur » les retraités sans que ces derniers ne soient sollicités (Christen-Gueissaz, 1994).

### **Le « vieillissement actif » : un modèle identitaire à la retraite**

La question de l'occupation du temps à la retraite constitue une préoccupation des autorités fédérales dès le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle en Suisse. En 1966, la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse préconise de créer des ateliers de travail et d'occupations à leur attention (Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, 1966). Cependant, les premières bases rhétoriques valorisant un « vieillissement actif » émergent au début des années 1980. Il s'agit d'un discours qui ne porte pas uniquement sur la nécessité de lutter contre l'oisiveté des retraités mais également sur le rôle et la place sociale qu'ils pourraient occuper par une attitude active. Il s'articule autour de deux éléments centraux :

- l'affirmation que les retraités sont victimes d'exclusion sociale liée à leur mise à l'écart du marché de l'emploi ;
- la valorisation d'un rôle potentiel d'agent de cohésion sociale que pourraient jouer les retraités, particulièrement les plus jeunes, et qui permettrait notamment de résoudre certains problèmes psychosociaux liés à leur statut.

Le premier élément n'est pas réellement nouveau. Les conditions de vie sociale, économique et sanitaire des personnes âgées et retraitées font l'objet de discours dans les champs politique (p. ex. Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, 1966 ; en France, le *Rapport Laroque* cité par Guillemard, 1972) et scientifique (p. ex. Cumming et Henry, 1961 ; Lauzon, 1980 ; Lynott et Lynott, 1996) depuis les années 1960. Cependant, il est appréhendé cette fois-ci comme un problème social à large échelle, lié essentiellement à l'augmentation des dépenses engendrées par le vieillissement de la population.

Le second élément n'est également que partiellement nouveau. La valorisation d'une « posture active » est intrinsèquement liée à la lutte contre l'oisiveté qui traverse toute l'histoire de l'Occident du Moyen-âge à nos jours (Castel, 1995). Or, l'émergence d'un temps de vie en bonne santé à la retraite, dit « troisième âge » (Lenoir, 1979) ébranle les conditions implicites du droit à un temps de repos. En Suisse, lors de sa création, l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) est appelée à permettre une certaine sécurité financière aux vieillards qui ne sont plus en mesure de travailler. C'est notamment ce qu'exprime le Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales en 1945 à propos du rôle de l'AVS qui serait celui de soutenir financièrement « des milliers de personnes honorables et trop vieilles pour le travail [qui] pourraient passer le soir de leur vie sans les soucis [financiers] connus de l'âge. » (Archives fédérales Suisse, 1939-1945<sup>7</sup>).

Cette condition n'est plus remplie dans les représentations d'un troisième âge jeune et dynamique. Dès lors, les discours politiques portant sur la retraite changent. Ils revendiquent une activation des retraités afin de lutter contre l'oisiveté d'une population en pleine possession de ses moyens et qui peut se rendre utiles à la société, notamment en tant qu'agents de cohésion sociale.

*L'exemple de la Journée d'étude sur le vieillissement tenue à l'Université de Lausanne (1982)*

En 1982, l'Université de Lausanne organise une journée d'étude intitulée « Vieillir aujourd'hui et demain » (Gilliand, 1982). La vieillesse y est présentée comme le « principal problème social » de la Suisse<sup>8</sup> dont la solution passe par un renforcement de la solidarité entre les rentiers valides et invalides (*Ibid.*, p.10). Partant du constat du vieillissement de la population, les thèmes abordés durant ce colloque concernent notamment les politiques sanitaires et sociales de la vieillesse, sous leur aspect essentiellement financier.

Deux conférences traitent de sujets particulièrement inaccoutumés. La première est donnée par sociologue Lalive d'Epinay qui relève que des changements sont survenus dans la gestion du personnel sur le marché de l'emploi. La généralisation de la mise à la retraite des travailleurs ayant atteint l'âge requis par la loi sur l'AVS a transformé la retraite d'un droit en un devoir. Ce phénomène a pour conséquence de mettre sur la touche des salariés les plus âgés (*Ibid.*, p. 191). Lors du débat qui suit cette allocution, le public relève que la retraite, « petite mort sociale », peut être vécue comme une « amputation ». Afin de lutter contre ces effets négatifs, les retraités doivent être mobilisés sur le plan social car « ils constituent potentiellement une force pouvant agir à l'intérieur de différents mouvements [associatifs]. » (*Ibid.*, p. 195). Le conférencier, quant à lui, recommande surtout de revendiquer « que le droit au repos soit reconnu, non seulement à la personne âgée, mais à chacun. » (Lalive d'Epinay cité par Gilliland, 1982, p. 192).

Une seconde présentation est assurée par le membre du parti radical-démocratique suisse Peter Tschopp<sup>9</sup> (Gilliand, 1982). Selon lui, les retraités sont confrontés à un excédent de temps libre et déstructuré et souffrent de solitude. S'appuyant sur le concept de "travail – temps libre – temps social" de Spescha<sup>10</sup>, il affirme que la retraite devrait adopter une nouvelle dimension, les

<sup>7</sup> Source traduite de l'allemand

<sup>8</sup> [Selon les termes du membre du parti socialiste suisse Tschudi \(1913 - †2002\), conseiller fédéral de 1959 à 1973 \(Degen, 2012\).](#)

<sup>9</sup> [1940 - †2009 \(Heiniger, 2011\)](#)

<sup>10</sup> [Celui-ci propose d'organiser le parcours de vie temps de vie en combinant trois temps : celui de la production, la consommation et l'épanouissement personnel \(Spescha, 1981\).](#)



rentiers assurant des travaux communautaires généralement entrepris par les salariés. Le domaine para professionnel aurait également le devoir de proposer des postes adaptés aux retraités. Tschopp estime que compter sur l'autodiscipline de ces derniers ne serait pas envisageable. C'est pourquoi, les pouvoirs publics et privés auraient pour rôle de donner l'impulsion nécessaire à ces modifications.

Cette rhétorique d'une nécessaire lutte contre l'oisiveté de retraités socialement en marge constitue une base solide sur laquelle se construit le référentiel du « vieillissement actif » dans le champ politique. Ce dernier prend de l'ampleur au tournant du siècle. Un foisonnement de discours émerge à l'échelon suisse (p. ex. Comina, 2006 ; Commission fédérale « Vieillir en Suisse », 1995) et international (Organisation des Nations Unies, 1998b/c, 2002), appelant notamment à renforcer les liens entre générations (Hummel et Hugentobler, 2007). Les retraités sont présentés comme les points d'appui sur lesquels peut se résoudre ce qui est identifié comme un « problème intergénérationnel » (Guillemard, 2002 ; Hummel et Hugentobler, 2007) et participer ainsi à l'amélioration de la cohésion sociale :

Le potentiel offert par les personnes âgées est une base solide pour le développement futur. Cela permet à la société de faire de plus en plus souvent appel aux qualifications, à l'expérience et à la sagesse des personnes âgées, pour qu'elles prennent l'initiative non seulement d'améliorer leur propre situation, mais également de participer activement à l'amélioration de la société dans son ensemble. (ONU, 2002, p. 3)

Dès l'entrée dans le 21<sup>ème</sup> siècle, les projets de prolongement de la participation au marché de l'emploi émergent, se basant sur ces mêmes arguments. Les discours politiques les présentent comme moyens de résoudre certaines difficultés auxquelles sont confrontés les régimes d'assurance-vieillesse (Auguste, 2007 ; Comina, 2006 ; Office fédéral des assurances sociales, 2012 ; Cornilleau, Mathieu, Sterdyniak et Touzé, 2010, p. 30 ; Parlement européen, 2002). Cela permettrait également aux individus de demeurer insérés socialement en évitant la mise à l'écart découlant du départ à la retraite.

Le « vieillissement actif » tel que nous l'avons défini s'est donc constitué au cours de trente dernières années comme un référentiel plébiscité par le champ politique. Le message adressé aux personnes en âge de retraite est donc le suivant : parmi les registres sociaux de typification, celui-ci constitue le modèle auquel ils sont enjoint de correspondre.

De fait, aujourd'hui, le référentiel du « vieillissement actif » est très présent dans la manière dont les retraités construisent leur identité. Dans leur présentation de soi que nous avons pu étudier en situation d'interaction (entretiens), nous avons pu constater qu'ils y font largement recours et s'inspirent du lexique de l'activation pour échafauder leurs discours.

La « posture active » constitue chez eux une manière générale de se positionner face à la vie. Elle se décline dans un « état d'esprit » qui comprend notamment le fait de ne pas se sentir retraité : « Pensionné, retraité, retiré. Je n'aurai jamais cet état d'esprit... Et puis, mes copains et moi, on n'a pas ça dans notre tête » affirme par exemple l'un d'entre eux. Mais la « posture active » ne se limite pas à une manière de voir le monde. Elle se décline également dans le fait de multiplier les activités (p. ex. être quotidiennement en mouvement ou pratiquer un sport) et de faire preuve d'une attitude ouverte et proactive (p. ex. être attentif à ce qui se passe autour de soi ou avoir des projets). Dans leur présentation de soi, les retraités exposent donc spontanément

comment leur « posture active » se matérialise. L'image qu'ils pensent donner à l'extérieur joue un rôle central dans cette autoévaluation, comme l'exprime l'une d'entre eux :

*Moi je pense que je suis un peu sauvage et je donne l'impression, aussi, je pense. Oui, je donne l'image d'une femme retraitée, en bonne santé, active, mais qui a sa vie, voilà, c'est ça que je pense. (...) Parce que je marche, je, on me voit dans les aéroports, pas souvent mais, euh... On me demande, mais, par exemple, lorsque je reçois une invitation : « Ah, je ne peux pas venir parce que je suis en voyage. » Donc je pense que je donne l'impression d'être active.*

La référence au lexique de l'activation rythme les entretiens. Les retraités y font appel constamment dans leur manière de se « présenter » mais également de parler de la catégorie sociale à laquelle renvoie la « vraie retraite » selon eux. Ils associent cette dernière à une figure « apathique » qui constitue l'antithèse du modèle du « vieillissement actif » comme le révèle cet extrait :

*[Les vrais retraités] n'ont pas de projet! Moi je crois que c'est ça! (...) Ils ont eu une vie dure alors ils se disent : « Enfin je peux ne plus rien faire, quelle chance et tout, je ne fous rien ! ». Mais ils manquent totalement de projets, ils manquent de relations, moi je pense que s'ils se laissent aller, c'est qu'ils posent les plaques!*

L'ensemble de la dynamique de présentation de soi des retraités repose sur cette dichotomie affirmée entre leur « posture active » et l'apathie qu'ils identifient chez les « vrais retraités » qu'ils décrivent comme des « plots » « poussifs » et « retirés » (selon les termes émis durant certains entretiens). Démontrer une « posture active » constitue dès lors un moyen de se valoriser et un levier de distinction de la catégorie stigmatisée de la retraite.

Néanmoins, si les retraités s'approprient le modèle du « vieillissement actif », ils se montrent fortement opposés à certaines de ses dimensions. Ils se disent notamment réfractaires à toute activation imposée sous forme d'une activité professionnelle ou bénévole. Ils tiennent à la part de liberté que leur permet la retraite : « *Je trouve que je me suis bien dévouée à la collectivité, j'ai donné beaucoup de mon temps, j'ai fait plein de choses et puis maintenant, bon. (...) Je n'ai plus envie de me forcer à faire les choses* » dit une interviewée. Pour eux, l'engagement dans des activités bénévoles ou salariées doit donc relever d'un choix individuel. Ils justifient cette position notamment en relevant le soulagement qu'a représenté la retraite pour eux : « *Si en étant retraitée, on me disait : "Tu dois faire ceci, cela !", je me rebellerais, parce que bon, j'ai enfin la paix, je peux enfin décider comme je veux, ça c'est vrai* »<sup>11</sup>.

Les retraités lient ce sentiment de soulagement à deux éléments liés à leur vécu de travailleurs âgés. D'une part, ils estiment avoir ressenti que l'accomplissement des tâches professionnelles leur était devenu difficile en raison d'une fatigue qu'ils attribuent à l'âge ou à des modifications managériales qui ont touché leur travail. En raison de ces deux facteurs, ils affirment qu'ils n'auraient pas eu envie de poursuivre leur activité professionnelle : « *Euh, pas dans mon boulot, dans la façon dont il évolue* » dit l'un de nos enquêtés. Une autre affirme :

*Alors si on a septante ans, on va dire on n'a plus la même force, quand même. Si c'est un travail de bureau, tout ça, faut comprendre, faut emmagasiner des nouvelles choses, et si c'est un travail manuel, alors c'est pire, parce que les forces [manquent], hein !*

---

<sup>11</sup> [Notons que les femmes au foyer de notre échantillon partagent cet avis.](#)

D'autre part, le « risque fin de carrière » (Caradec, 2004), lié à la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les travailleurs âgés se révèle également un facteur explicatif des réticences exprimées par les retraités. Certains relèvent qu'un rehaussement de l'âge de la retraite serait significatif d'un prolongement d'une fin de carrière précarisée :

*Je trouve [l'idée de rehausser l'âge de la retraite] aberrante car les personnes à partir de cinquante voire cinquante-cinq ans ne trouvent plus de travail. Donc, c'est mettre vraiment la charrue avant les bœufs, tout simplement pour que les gens soient sensés payer leurs cotisations plus longtemps et ne la toucher que plus tard. (...) Mais on voit, on voit (...), une personne à 50 voire 55 ans qui recherche du travail parce que son entreprise a fermé, eh bien elle a peu de chances de trouver du travail.*

Le « vieillissement actif » constitue donc aujourd'hui un modèle dominant du vécu de la retraite. Enjoins à y répondre, comme le révèlent notamment les discours véhiculés dans le champ politique, les retraités se l'approprient. Ils démontrent qu'ils partagent cet éthos de l'activation, notamment dans la manière dont ils s'y réfèrent lorsqu'ils se présentent. Cependant, les retraités ne sont pas d'accord avec l'idée que l'investissement social auquel ils sont enjoins leur soit imposé. À leurs yeux, de telles démarches doivent résulter d'initiatives personnelles. Ils justifient ce positionnement par plusieurs arguments qui sont tous liés à leur soulagement de ne plus subir les contraintes que leur imposait leur activité professionnelle. Pour eux, la valorisation du « vieillissement actif » se révèle donc essentiellement un « modèle social d'identification » (Caradec, 2004, p. 36) qui dessine la frontière entre le « nous » et « les autres » (Todorov, 1989), soit entre le « nous » et les « vrais retraités ». Ils s'approprient ses dimensions pour se positionner socialement en rupture avec une catégorie stigmatisée à laquelle ils ne veulent pas être assimilés.

### **Le modèle du « vieillissement actif » comme outil de lutte contre le stigmatisme de la retraite**

Lorsqu'ils se présentent, les retraités montrent qu'ils se sentent constamment assimilés à une représentation négative de la retraite. Leurs discours révèlent l'existence d'un écart entre ce qu'ils perçoivent – et veulent montrer – d'eux-mêmes et l'image qui se reflète dans leur « miroir social » (Christen-Gueissaz, 1994), soit dans le regard social porté sur eux. Ils ressentent que leur image est empreinte d'un stigmatisme, soit d'un

*attribut qui (...) rend [un individu] différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte. (...) Ainsi, diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. (Goffman, 1975, p. 12)*

Celui-ci « englué [l'individu] dans une identité malencontreuse à laquelle il ne parvient pas à échapper malgré ses efforts et sa bonne volonté » (Le Breton, 2012, p. 135). En réaction à ce phénomène, les retraités opèrent une « présentation de soi » qui repose notamment sur le développement de stratégies visant à contrecarrer ce stigmatisme.

L'analyse conjointe du discours des retraités et des représentations véhiculées dans le champ politique révèle que le stigmatisme de la retraite comprend deux dimensions : l'une physique, l'autre sociale. La dévalorisation des traits associés à la vieillesse et le culte de la jeunesse (ou « jeunisme ») constituent les deux motifs d'un stigmatisme physique contre lesquels les retraités cherchent à lutter. À leurs yeux, ces « monstruosité du corps » (Goffman, 1975, p. 14) se matérialisent dans la figure du « vrai retraité » assimilée à la vieillesse et à la décrépitude. Ceci qui fait dire à un

interviewé : « *Je ne crois pas que je donne l'impression ou un sentiment d'être un petit vieux à la retraite* ». Afin de se prémunir contre cette « vraie retraite » qu'ils identifient comme un risque, ils développent des stratégies d'autocontrôle. Celles-ci concernent leur aspect physique et leur comportement et visent à limiter les effets du vieillissement : « *On vieillit, bon. Je suis assez pour maintenir le décor (...). C'est-à-dire, on accepte de vieillir mais on tâche, [Rires] comment dire... On tâche de limiter les dégâts !* ».

Cette lutte contre le stigmate lié au vieillissement se comprend à la lumière de l'effet du jeunisme. Valeur sociale dominante, cette dynamique de dévalorisation de la vieillesse au profit de la jeunesse. Elle est notamment liée à la montée en puissance de cette dernière sur la scène publique (Sohn, 2005) pour des raisons sociales et démographiques dès le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. À ce phénomène est associé un refoulement de la vieillesse et de la mort aux confins de l'espace social (Ariès, 1975) et une lutte contre les signes physiques du vieillissement (Le Breton, 2012). Celui-ci étant dès lors perçu comme une maladie qui altère les traits (*Ibid.*, p. 131), le fait de ne plus paraître jeune devient un problème, le « temps [constituant] (...) l'ennemi absolu » (*Ibid.*, p. 134).

Notre enquête révèle que les retraités ressentent ce phénomène de stigmatisation essentiellement par le biais de discours portés sur eux personnellement ou sur les retraités en général, exprimés par des proches, dans l'espace public ou relayés par les médias :

*Le regard des gens, des jeunes, je dirais, parce que, on est vite mis dans des catégories, hein, mine de rien. Dès que vous commencez à avoir des cheveux blancs (...). On entre un petit peu dans cette catégorie des gens, pfff, oui, inutiles, qui sont un petit peu, qui prennent la place dans les bus, à l'heure où les autres vont bosser.*

Ce constat rejoint les propos de Le Breton selon qui la génération actuelle de retraités a peur de vieillir : « Pour eux (...) ce n'est pas tant la jeunesse qui est poursuivie que la volonté de ne pas être assimilé à un âge qui fait peur. » (*Ibid.*, p. 135). Nos résultats montrent en effet que les retraités cherchent constamment à faire preuve de la distance qui les sépare de la vieillesse qu'ils associent à la « vraie retraite » : « *La retraite n'a rien changé dans ma vie au fond. Je continue comme j'étais avant. (...) Je ne me sens ni à la charge de la société, ni une retraitée, ni rien du tout. Je me sens moi, c'est tout* » explique l'une d'entre eux.

Face à l'assimilation à cette catégorie stigmatique dont ils font l'objet, le modèle du « vieillissement actif » constitue une alternative pour les retraités. La tendance constante dont ils font preuve de démontrer leur « posture active » se révèle une quête de reconnaissance sociale. Ils donnent ainsi l'information qu'ils partagent les valeurs sociales dominantes que véhicule l'injonction au « vieillissement actif » et, de manière plus générale, à l'éthos de l'activation. Par l'adhésion aux représentations sociales valorisant l'activation, ils se montrent partie prenante d'une « connaissance, socialement élaborée et partagée (...) concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. » (Jodelet, 1999, p. 53). Un enjeu identitaire majeur réside donc en arrière fond de cette valorisation d'une « posture active » à la retraite.

Cependant, malgré leurs efforts, les retraités ne sont pas en mesure de se défaire du stigmate qui leur est imposé. Bien qu'ils se positionnent comme actifs, ils ne le sont jamais suffisamment pour effacer les « marques » (Goffman, 1975) liées à leur statut.

En effet, dans le contexte de valorisation du travail professionnel propre à l'« Etat social actif » (Vielle *et al.*, 2005), les retraités se voient doublement pénalisés. Malgré les métamorphoses structurelles du marché de l'emploi depuis les années 1980 (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Castel, 1995), l'activité professionnelle demeure une variable centrale et déterminante du statut social des individus (Castel, 1995, 2009 ; Vielle *et al.*, 2005). À l'heure de l'injonction à l'activation pour tous, l'augmentation du nombre de personnes actives, notamment chez les travailleurs âgés, est considéré comme le meilleur moyen de construire « une société (...) de l'inclusion [permettant] aux individus de participer et de prendre des initiatives » (Parlement européen, 2002). Dès lors, exercer une activité professionnelle jusqu'à un âge avancé est présenté comme un projet répondant non seulement aux intérêts de l'économie mais également aux aspirations des « nouveaux vieux » (Comina, 2006, p. 31) : « Pour ces décomplexés du travail, il n'y a rien d'aliénant à participer à la vie économique suisse et mondiale. (...) Travailler est à leurs yeux le meilleur moyen de connaître des moments d'intense satisfaction. » (Comina, 2006, p. 32). Par effet de miroir, le statut de retraité renvoie à l'inactivité professionnelle assimilée à de l'oisiveté.

Ce stigmate social est renforcé par la remise en question du bien-fondé de la solidarité intergénérationnelle sur laquelle repose en partie les dispositifs de retraite. Les débats et rapports produits dans le champ politique en sont fortement marqués comme le révèle notamment la référence systématique au vieillissement démographique que comprennent ces discours. Selon Castel, en raison de la précarisation des parcours professionnels, cette solidarité entre en concurrence avec l'individualisme « qui caractérise la société salariale » (Castel, 1995, p. 639) et qui est fortement associé à une exigence d'autonomie (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Castel, 1995 ; Lipovetski et Charles, 2004). Dans ce contexte, l'assurance perd de sa substance (Gaullier, 1999, p. 233, 1997) :

Sous la double contrainte du chômage et du déséquilibre démographique, le système des protections sociales se trouve pris en tenaille. Il se produit un glissement d'un système d'assurances, selon lequel les actifs payaient surtout pour les actifs, à un système de solidarité (...), pour lequel les actifs devraient payer surtout pour des inactifs de plus en plus nombreux. (Castel, 1995, p. 640)

Dans cette perspective, les discours véhiculés dans le champ politique identifient les retraités comme les causes d'un déséquilibre social en raison de leur nombre. Les rentes qu'ils perçoivent est dès lors igné comme un « fardeau financier (...) devenu beaucoup plus lourd à porter » (Comina, 2006, p. 6). Cette « situation conflictuelle où les jeunes, de moins en moins nombreux, doivent soutenir de plus en plus de personnes âgées » (*Ibid.*, p. 3) constitue l'argument central sur lequel se construit l'injonction au « vieillissement actif ». À ce titre par exemple, lors de son sommet à Lisbonne en 2002, le Parlement européen

rappelle que le vieillissement démographique est le défi majeur que l'Union européenne doit relever au cours des prochaines décennies et qu'il est, par conséquent, prioritaire (...) de commencer à entamer les actions nécessaires pour modifier progressivement et de façon équilibrée les systèmes actuels de financement des retraites, y compris l'introduction de mesures d'incitation en vue d'un recul volontaire de l'âge de la retraite. (2002, art. 5)

La remise en question de la légitimité du statut de retraité joue un rôle essentiel dans la construction de l'identité des retraités. Dans leurs discours, elle se traduit par un sentiment de non reconnaissance du travail accompli, d'inutilité et de mise en marge.

Leur statut de bénéficiaires de prestations d'une assurance sociale les place en position de personnes dépendantes et responsables d'une trop lourde charge socioéconomique :

*Oui, il y a de plus en plus de vieux, hein. C'est peut-être ça qui nous fait le plus mal, dans cette considération de la retraite. Les vieux, on coûte cher, parce qu'on est de plus en plus nombreux, bien sûr, ce sont nos jeunes qui vont devoir se taper le prix de nos retraites, quand ils vont commencer à travailler, ils vont cotiser pour nous payer notre retraite, hein.*

Ainsi, bien qu'ils valorisent une « posture active », répondant ainsi à l'injonction qui leur est faite, les retraités restent stigmatisés en raison de leurs traits physiques associés à la vieillesse et de leur statut de rentier. L'alternance constante dont ils font preuve dans leur discours entre la valorisation de soi et la justification de leur statut constitue la marque que dépose ce stigmate dans leur construction identitaire. C'est particulièrement le cas chez les retraités les plus démunis qui expriment un sentiment de mise en marge plus prononcé que chez les autres.

### **L'injonction au « vieillissement actif » : facteur de renforcement du sentiment d'exclusion chez les retraités démunis**

L'injonction au « vieillissement actif » telle qu'elle est formulée dans le champ politique comprend des dimensions qui font appel à des dispositions sociales, économiques et culturelles (ou « ressources » sociales, matérielles et intellectuelles [Guillemard, 1972]). Être en mesure de poursuivre une activité professionnelle ou bénévole jusqu'à un âge avancé ou maintenir un bon état de santé en sont deux exemples. En 2007, le Conseil fédéral<sup>12</sup> affirme que la politique de la vieillesse doit « promouvoir et soutenir un mode de vie actif et autonome aussi longtemps que possible » (2007, p. 2). Au sujet de la santé, il précise : « Une meilleure qualité de vie – moins de frais de santé et de soins : tel doit être le fil conducteur d'une stratégie nationale spécifique en matière de prévention et d'un plan d'action pour la promotion de la santé et de l'autonomie dans la vieillesse » (*Ibid.*, p. 12). Il affirme également qu'il est nécessaire de « renforcer l'employabilité » des personnes âgées en les engageant « à prendre conscience de leur responsabilité touchant leur santé et leur capacité de travail » (*Ibid.*, p. 28).

La littérature montre que la santé et les dispositions des individus à poursuivre une activité professionnelle dépendent largement de leurs capitaux. Le fait de demeurer sur le marché de l'emploi à un âge avancé par exemple, exige un niveau de qualification élevé (Caradec, 2009 ; Lesemann et Beausoleil 2004). De même, l'état de santé à la retraite est corrélé avec le niveau socioéconomique des individus (Grand, 2000). S'investir dans une activité bénévole demande également des qualifications et un niveau élevé d'intégration sociale (Schön-Bühlmann, 2011, p. 7). Par conséquent, n'est pas « actif » qui veut, du moins dans le sens que donne à ce terme l'injonction au « vieillissement actif ».

Selon les résultats de notre recherche, les modes d'appropriation de l'injonction à vieillir activement varie effectivement en fonction du niveau socioéconomique des individus concernés. Plus précisément, nous constatons que les possibilités d'intégrer cette posture dans la vie quotidienne ne sont pas également réparties entre eux. Trois

---

<sup>12</sup> [Organe exécutif du gouvernement suisse.](#)

thèmes de leurs discours en sont notamment révélateurs : la manière dont ils se présentent et agissent comme vecteurs de liens sociaux ; le sentiment qu'ils expriment d'être mis en marge ; la définition qu'ils donnent de la figure du « vrai retraité ».

Au cours de notre étude, nous avons pu constater que tous niveaux socioéconomiques confondus, les retraités se « présentent » comme des vecteurs de liens sociaux. Ils estiment bénéficier d'une sagesse liée à leur expérience de vie et une disponibilité propre à leur statut qui les légitime dans cette fonction :

*Les retraités (...) ont de l'expérience. Et je dirais, je ne sais pas comment tourner, mais, je dirais, ils devraient un peu être les instructeurs ou les moniteurs des plus jeunes, pour leur communiquer leur savoir-faire, leur expérience.*

Concrètement, ce rôle de vecteur de liens sociaux est pratiqué dans un cadre de bénévolat informel ou formel, notamment associatif. Ils considèrent souvent que les services qu'ils assurent ne sont pas reconnus socialement : « *Je pense que ce travail apparaît comme normal ! (Silence) Je ne suis pas sûr qu'il soit reconnu en tant que tel, mais il fait partie de ce qui est normal.* ». Le rôle de vecteur de liens sociaux leur donne néanmoins le sentiment de bénéficier d'un statut : « *Moi je pense que le bénévolat c'est quand même quelque chose qui est entraîné d'être reconnu hein, qu'il y a vraiment un statut.* » Il leur permet également de mettre à profit leurs compétences, notamment lorsque les tâches effectuées sont en lien avec la profession exercée auparavant ou avec un intérêt particulier :

*Je suis presque flatté qu'on vienne me consulter [pour des travaux, des mémoires] ou que quelqu'un ait dit : « Ah, mais tu sais, si t'as besoin pour organiser, mettre en route, revoir un peu, ben tu peux t'adresser à Luc ». Moi, ça me fait plaisir, et puis j'aime, comment dire ? Discuter et disputer. [Rires] (...) Mais, oui, c'est pour ça que j'aime bien aussi discuter, en fonction de ce que j'ai proposé.*

Prêter main forte à autrui apporte donc un sentiment d'utilité aux retraités, l'impression d'être partie prenante d'une logique de solidarité.

Cependant, lors de notre enquête, en comparaison avec les deux autres catégories de notre échantillon, les retraités les plus démunis se sont peu exprimés sur la manière dont ils pratiquent le rôle de vecteur de liens sociaux. Dans les faits, ils se sont révélés en manque d'opportunités leur permettant de le concrétiser. Bénéficiant de capitaux sociaux, culturels et économiques restreints, les plus démunis n'ont pas autant de possibilités de se mettre au service de leur entourage que les autres.

Notre constat rejoint les résultats de l'enquête de l'Office fédéral de la statistique portant sur le bénévolat en Suisse selon laquelle l'engagement bénévole formel des individus dépend de leur niveau de formation et de leur insertion sociale (Schön-Bühlmann, 2010, p. 7). Nos analyses montrent cependant que l'insertion sociale joue également un rôle sur leur engagement dans le bénévolat informel et dans les opportunités qui se présentent à eux de prêter main forte.

Disposant de peu de moyens de concrétiser ces dimensions de l'injonction au « vieillissement actif », les plus démunis trouvent d'autres stratégies pour se valoriser. Ils soulignent notamment leur capacité d'adaptation et insistent en particulier sur le caractère oisif du « vrai retraité ». (Notons qu'au contraire, les membres des autres catégories socioéconomiques insistent sur la dimension de l'exclusion comme signe caractéristique de la « vraie retraite »). Ils l'estiment significative de leur « posture active ». Par exemple, certains valorisent le fait de se rendre quotidiennement dans les

centres commerciaux pour rencontrer des personnes avec qui ils considèrent établir un contact approfondi. Être en mesure de vivre avec peu de moyens est également une stratégie d'adaptation qu'ils soulignent. En d'autres termes, ils mettent en avant le fait de savoir s'adapter, de trouver des ressources où ils estiment que d'autres échouent. Ceci fait dire à l'un d'entre eux au sujet des « vrais retraités » :

*[Le retraité] qui est complètement désœuvré (...), c'est un mort en sursis. Il s'emmerde ce type. Il ne sait pas quoi foutre de sa peau. Il ne sait pas quoi foutre de ses dix doigts. Il y a des quantités de choses incroyables à faire, et puis il reste là, les bras ballants. Il y a les retraités intelligents, et puis ma foi, (...) il y a des retraités, ce sont des cons finis, hein. Ils devraient arriver à la retraite et se mettre une balle dans la tête, comme ça, au moins, ils n'auraient plus de problème.*

Relevons également que la manière dont les interviewés de notre étude se valorisent lorsqu'ils sont amenés à parler d'eux-mêmes contraste avec la figure stigmatisée que leur renvoie leur « miroir social » (Christen-Gueissaz, 2004). Ils expriment un sentiment de mise en marge sociale, en particulier chez les membres les plus démunis de notre échantillon :

*On est isolés. (...) C'est comme ça. Parce que, vivre toutes les journées, ici [l'interviewé désigne son appartement], comme ça, c'est le pire. (...) Disons, à part la cuisine (...), je nettoie un peu la chambre, je dors (...), ma foi il le faut et puis je reste comme ça. (...) On se sent trop seuls. Il y en a qui se pendent, qui se tirent une balle. (...) Moi j'en connais. Le jour d'après on ne les voit plus. On les trouve morts à la maison. Il n'y a rien, rien, rien.*

L'injonction au « vieillissement actif » fait donc appel à des dispositions et capitaux répartis de manière inégale entre individus. La variable du statut socioéconomique joue un rôle prégnant dans ce phénomène. Dans notre étude, les retraités les plus démunis ont confirmé ce postulat par la révélation du peu d'opportunités dont ils disposent pour jouer un rôle de vecteur de liens sociaux. Ce constat s'explique par leur pauvreté en capitaux sociaux, culturels et économiques restreints, limitant les moyens de se sentir partie prenante de la vie sociale en y jouant un rôle utile. Ce constat est renforcé par le fait que ces derniers expriment davantage que les autres un sentiment de mise à l'écart.

Ainsi, bien que le « vieillissement actif » constitue un modèle d'identification à la retraite valorisé par les retraités en général, tous ne sont pas en mesure de se l'approprier à la même échelle. Les plus démunis sont particulièrement entravés dans cette dynamique. Le stigmate de la retraite les touche donc de manière particulièrement acérée. Bien qu'ils se réfèrent à ce modèle dans leur construction identitaire, ils se trouvent dans l'impossibilité d'y répondre concrètement et de faire la preuve, par là, de la distance qui les sépare de la figure dévalorisée du « retraité apathique ». En ce sens, le référentiel du « vieillissement actif » est particulièrement inaccessible, les renvoyant à la figure du « vrai retraité » dont ils cherchent à se distinguer.

### **Le « vieillissement actif » : opportunités et risque d'un modèle identitaire à la retraite**

Être retraité aujourd'hui comprend un risque de stigmatisation, notamment en raison de la remise en question de la légitimité de ce statut véhiculée par les discours politiques portant sur ce thème. Face à ce phénomène, les retraités se sentent menacés. S'approprier le modèle du « vieillissement actif » constitue pour eux un moyen de se



valoriser : ils montrent ainsi qu'ils se rendent socialement utiles, qu'ils constituent des maillons de la chaîne de cohésion sociale par le rôle de vecteur de liens sociaux qu'ils estiment jouer.

Or, l'injonction au « vieillissement actif » renforce le phénomène de stigmatisation car il s'inscrit en opposition à des représentations sociales négatives de la retraite auxquelles les retraités sont systématiquement réduits. Bien que ces derniers cherchent à faire la preuve de la distance qui les sépare de la figure dévalorisante du « retraité apathique », ils se voient constamment identifiés comme tels dans leur vie quotidienne. Malgré leurs efforts, ils ne sont donc pas en mesure de se défaire définitivement d'un stigmate de la retraite dont les racines sont liées aux marques physiques assimilées au vieillissement et au statut social de pensionné.

Les discours véhiculés dans le champ politique portant sur le « vieillissement actif » reposent sur une ambivalence liée au contenu accordé à cette terminologie. Il est présenté comme susceptible de constituer une opportunité pour les retraités de rester insérés socialement. Ce point de vue est partagé par ces derniers qui s'y réfèrent à des fins de valorisation et de lutte contre une stigmatisation dont ils font l'objet et qui les assimile à une figure négative d'un « retraité apathique ». Cependant, dans les discours politiques, le « vieillissement actif » se révèle avant tout un outil rhétorique sur lequel s'appuient les perspectives visant une remise en question de la légitimité du statut de retraité. Le vieillissement de la population et le prolongement de l'espérance de vie en bonne santé sont présentés comme des facteurs rendant les modèles actuels de politiques sociales de retraite peu soutenables, selon ces discours. Des réformes, déjà engagées ou en projet, visent un resserrement des dispositifs et une injonction pour les retraités à assurer une « posture active » en contrepartie à leur droit à bénéficier de leur rente. Or, ces derniers éléments font l'objet de vives oppositions dans les discours de ces derniers. Au-delà de la perte d'un droit pour les générations à venir, ils y perçoivent surtout une remise en question de la légitimité de leur statut menaçante pour leur identité. Elle a pour effet de renforcer leur sentiment de mise en marge, en particulier chez les retraités les plus démunis qui disposent de particulièrement peu de ressources pour s'approprier le modèle du « vieillissement actif ».

Le sens attribué à cette notion et l'interprétation qui en est faite divergent donc dans le champ politique et chez les retraités. Pour le premier, c'est un référentiel sur lequel s'appuient les perspectives de réformes des retraites. Le modèle du « vieillissement actif » constitue une base argumentative sur laquelle reposent pour partie les projets visant à réformer les dispositifs de retraite. Par ailleurs, l'injonction au « vieillissement actif » signe le processus de remise en question du statut de rentier, rendant ce dernier implicitement conditionnel à un engagement civil des bénéficiaires.

Pour les seconds, c'est un moyen de donner la preuve de leur légitimité et de lutter contre les effets discriminants de la stigmatisation liée à leur statut. Ils s'opposent cependant à tout projet de rehaussement de l'âge de la retraite et à l'idée qu'une posture active puisse constituer une condition à bénéficier de leurs droits.

Cet écart entre des interprétations divergentes a pour effet de rendre opaque l'abondance de débats traitant du « vieillissement actif ». Ce modèle peut représenter une opportunité comme une menace pour les retraités, selon la manière dont il est défini et les objectifs que visent les discours et projets qui s'y réfèrent.

## Bibliographie des ouvrages cités

Archives des Archives fédérales suisses. (1939-1945). Département de l'intérieur. Office fédéral de assurances sociales. *Vorarbeiten und Gutachten der Experten Prof. Alder und Saxer*. Cote: [E 3340 B 1000/778 BD : 9 / 1939-1945]

Ariès, P. (1975). *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen-âge à nos jours*. Paris : Seuil.

Auguste, O. (2007, novembre). Retraite : polémique sur les 41 ans de cotisation. *Le Figaro*, p. 21.

Bertaux, D. ([1997] 2003). *Les récits de vie*. Paris : Nathan.

Blanchet, A. et Gotman, A. ([1992] 2007). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Paris : Armand Colin.

Boltanski, L. et Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Paris : Editions de Minuit.

Caradec, V. (2004). *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*. Paris : Presses universitaires de France.

Caradec, V. (2009). Retraite « à la carte » et « libre choix » individuel. *Gérontologie et Société*, 131, 25-43.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Gallimard.

Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Seuil.

Christen-Gueissaz, E. (1994). *Miroir social, estime de soi au temps de la retraite*. Paris : L'Harmattan.

Comina, M. (2006). *L'or gris. Comment, grâce aux seniors, renforcer l'économie en général et l'AVS en particulier*. Récupéré du site Avenir Suisse, section Publication : <http://www.avenir-suisse.ch/fr/392/l'or-gris/>

Commission d'étude des problèmes de la vieillesse. (1966). *Les problèmes de la vieillesse en Suisse*, Berne : Centrale fédérale des imprimés et du matériel.

Commission fédérale « Vieillir en Suisse ». (1995). *Vieillir en Suisse*. Berne : Office fédéral des imprimés et du matériel.

Conseil fédéral. (2007). *Stratégie en matière de politique de la vieillesse*. Récupéré du site de l'Office fédéral des assurances sociales, section *Politique de la vieillesse en Suisse* :  
vue d'ensemble :  
[http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder\\_jugend\\_alter/00068/index.html?lang=fr](http://www.bsv.admin.ch/themen/kinder_jugend_alter/00068/index.html?lang=fr)

Cornilleau, G., Mathieu, C., Sterdyniak, H et Touzé, V. (2010). *Les réformes des retraites en Europe dans la crise. Document de travail de l'OFCE*. Récupéré du site de L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), section *Documents de travail* : <http://www.ofce.sciences-po.fr/pages-chercheurs/doctrav-sterdy.htm>

- Cumming, E. et Henry, W. E. (1961). *Growing Old: The Process of disengagement*. New-York, NY : Basic Book.
- De Bruyne, P., Herman, J et De Schoutheete, M. (1974). *Dynamique de la recherche en sciences sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Degen, B. (2012). Tschudi, Hans Peter. Récupéré du site du Dictionnaire historique de la Suisse : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4721.php>
- Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*. Bruxelles : De Boek Université.
- Durkheim, E. ([1937] 2010). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Flammarion.
- Gaullier, X. (1999). *Les temps de la vie. Emploi et retraite*. Paris : Esprit.
- Gilliand, P. (1982). *Viellir aujourd'hui et demain*. Lausanne : Réalités Sociales.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne* (vol. 1) (A. Accardo, trad.). Paris : Editions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1959 sous le titre *The Presentation of Self in Everyday Life*. New-York, NY : Anchor Books, Doubleday and Company).
- Goffman, E. ([1963]1975). *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps* (A- Kihm, trad.). Paris : Editions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1963 sous le titre *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Grand, A. et al. (2000). Personnes âgées. Dans D. Fassin, *Les inégalités sociales de santé* (chapitre 20, p. 315-330). Paris : La Découverte « Recherches ».
- Guillemard, A.-M. (1972). *La retraite : une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*. Paris : Ecole Pratique des Hautes Etudes, Mouton et Co.
- Guillemard, A.-M. (2002). De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. *Gérontologie et Société*, 102, 53-66.
- Heiniger, A. (2011). Tschopp, Peter. Récupéré du site du Dictionnaire historique de la Suisse : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F43263.php>
- Hummel, C. et Hugentobler, V. (2007). La construction du « problème intergénérationnel ». *Gérontologie et société*, 123, 71-84.
- Jodelet, D. (1999). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (chap. 1, p. 47-78). Paris : Presses Universitaires de France.
- Jodelet, D. (2005). Formes et figures de l'altérité. Dans M. Sanchez-Mazas et L. Licatât (dir.), *L'autre : regards psychosociaux* (chap. 1, p. 23-47). Grenoble : Les Presses Universitaires de Grenoble.
- Lauzon, J.-S. (1980). Aperçu de quelques théories psychosociales du vieillissement. *Santé Mentale au Québec*, 5 (2), 3-11.
- Le Breton, D. (2012). Vieillir en beauté : les jouvences contemporaines. *L'Esprit du temps*, (62), 127-139.

Lenoir, R. (1979). L'invention du troisième âge. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 26 (1), 57-82.

Lenoir, R. (1989). Objet sociologique et problème social. Dans P. Champagne, R. Lenoir, D. Merllié et L. Pinto (dir.), *Initiation à la pratique sociologique* (p.51-100). Paris: Dunod.

Lesemann, F. et Beausoleil, J. (2004). Les emplois « post-carrière » aux Etats-Unis : un bilan de connaissance. *Retraite et société*, 42, 9-43.

Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) du 25 juin 1982. Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Lynott, R.J., Lynott, P.P. (1996). Tracing the Course of Theoretical Development in the Sociology of Aging. *The Gerontologist*, (6) 36, 749-760.

Münzel, G., Guzzi Heeb, S., Nadai, E, Kadishi, B., Schön-Bühlmann, J. (2004). Rapport sur le travail bénévole en Suisse. Récupéré du site de l'Office fédéral de la statistique, section Publications : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/22/publ.html#resultstart>

Office fédéral des assurances sociales. (2012). *Orientation de la réforme de la prévoyance vieillesse 2020*. Récupéré du site de l'Office fédéral de l'intérieur, section Garantir la pérennité de la prévoyance vieillesse : [http://www.bsv.admin.ch/altersvorsorge\\_2020/index.html?lang=fr](http://www.bsv.admin.ch/altersvorsorge_2020/index.html?lang=fr)

Organisation des Nations Unies. (1998a). Principes pour les nations unies destinés à permettre aux personnes âgées de mieux vivre les années gagnées. Récupéré le 2 septembre 2010 du site de l'Organisation des Nations Unies : <http://www.un.org/french/esa/socdev/iyop/friyoppo.htm>

Organisation des Nations Unies. (1998b). Rapports entre générations. Cadre conceptuel. Récupéré le 2 septembre 2010 du site de l'Organisation des Nations Unies : <http://www.un.org/french/esa/socdev/iyop/friycf3.htm>

Organisation des Nations Unies. (1998c). Sensibilisation au thème « Une société pour tous les âges ». Récupéré le 3 novembre 2011 du site de l'Organisation des Nations Unies, section *Division des politiques sociales et du développement social* : <http://www.un.org/french/esa/socdev/iyop/friyof1.htm>

Parlement européen. (2002). Rapport sur le sommet du printemps 2002 : le processus de Lisbonne et la voie à suivre. Récupéré le 6 février 2013 du site du Parlement européen : Accès : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A5-2002-0030+0+DOC+XML+V0//FR>

Pirès, A. (1997). Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart *et al.* (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.113-169). Montréal : Gaëtan Morin.

Schön-Bühlmann, J. (2011). *Le travail bénévole en Suisse en 2010* <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/22/publ.html#resultstart>. Récupéré sur le site de l'Office fédéral de la statistique, section publications :

Spescha, P. (1981). *Arbeit, Freizeit, Sozial Zeit*. Berne : P. Lang.

Sohn, A.-M. (2005). Les « jeunes », la « jeunesse » et les sciences sociales (1950-1970). Dans J.-M. Chapoulie, O. Kourchid, J.-L. Robert et A.-M. Sohn (dir.), *Sociologues et sociologies. La France des années 60* (introduction, p. 123-133), Paris : L'Harmattan.

Tabin, J.-P., Frauenfelder, A., Togni, C. et Keller, V. ([2008] 2010). *Temps d'assistance*. Lausanne : Antipodes.

Todorov, T. (1989). *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris : Seuil.

Vielle, P., Pochet, P. et Cassiers, I. (dir.)(2005). *L'Etat social actif. Vers un changement de paradigme ?* Bruxelles : PIE-P. Lang.